

Informations *Rapides*

17 septembre 2015 - n° 228



■ Indices des coûts de production dans la construction – Juin 2015

En juin 2015, les coûts de production dans la construction sont stables

En juin 2015, les coûts de production dans la construction sont stables (après +0,2 % en mai), étant inchangés ou quasi stables dans les différents domaines d'activité. Sur un an, les coûts de production dans la construction reculent (–0,7 %) du fait d'une nette baisse dans le génie civil (–3,9 %), alors qu'ils sont quasi stables dans le bâtiment (–0,1 %) et stables dans les travaux de construction spécialisés.

Indices des coûts de production dans la construction

En %				
NAF	Intitulés	Poids (en %)	Juin 15/ Mai 15	Juin 15/ Juin 14
F	Construction	100,0	- 0,0	- 0,7
41.2	Construction de bâtiments	10,1	- 0,1	- 0,1
42	Génie civil	16,2	+ 0,0	- 3,9
43	Travaux de construction spécialisés	73,7	- 0,0	- 0,0
43BT	Bâtiments	64,2	- 0,0	+ 0,4
43BTC	Bâtiments neufs	24,6	- 0,1	- 0,0
43BTR	Bâtiments anciens	39,6	+ 0,0	+ 0,6
43TP	Travaux spécialisés travaux publics	9,5	- 0,0	- 2,8
BT	Bâtiments (41.2 + 43BT)	74,3	- 0,0	+ 0,3
TP	Travaux publics (42 + 43TP)	25,7	- 0,0	- 3,5

Source : Insee

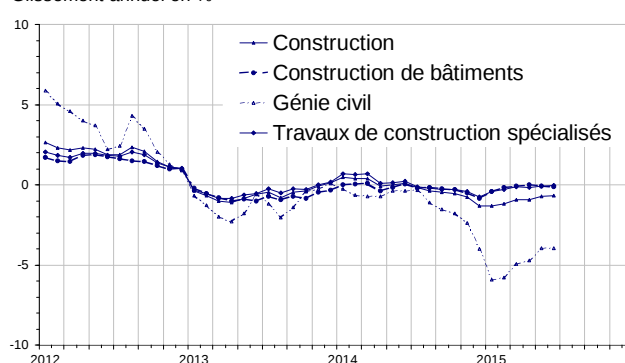
Postes des coûts de production dans la construction

En %					
Intitulés des postes		T1 15 / T4 14	T2 15 / T1 15	Juin 15/ Mai 15	Juin 15/ Juin 14
Matériel	Bâtiment gros œuvre	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,3	+ 2,3
	Bâtiment second œuvre	+ 0,3	0,0	+ 0,6	+ 4,4
	Travaux publics	+ 0,5	- 0,1	0,0	- 0,7
Travail	Coût du travail dans la construction	+ 0,7	- 0,4	0,0	+ 1,1
Énergie	Bâtiment	- 5,1	+ 4,3	- 1,3	- 6,9
	Travaux publics	- 4,6	+ 5,7	- 1,6	- 9,1
Matériaux	Construction de bâtiments	- 0,8	- 0,1	- 0,4	- 1,7
	Bâtiments anciens	- 0,7	- 0,3	- 0,0	- 0,8
	Génie civil	- 8,9	+ 2,0	+ 0,3	- 9,6
	Travaux spécialisés travaux publics	- 0,4	- 0,1	- 0,4	- 0,8
Frais divers	Construction	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,7
Transport	Bâtiment	- 1,4	+ 1,3	- 0,3	- 1,0
	Travaux publics	- 1,3	+ 1,0	0,0	- 1,0

Source : Insee

Coût de production dans la construction

Glissement annuel en %



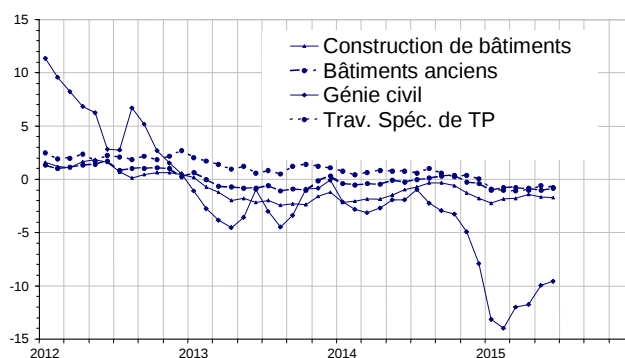
Source : Insee

Matériaux

En juin 2015, les coûts des matériaux baissent dans la construction de bâtiments comme dans les travaux spécialisés de travaux publics (–0,4 %), en particulier du fait du recul du prix du béton prêt à l'emploi (–0,6 %). Dans le génie civil, les prix des matériaux continuent d'augmenter (+0,3 % après +1,4 %) du fait de la hausse des prix du bitume (+2,6 % en juin après +6,5 % en mai, mais –30,0 % sur un an).

Coût des matériaux

Glissement annuel en %



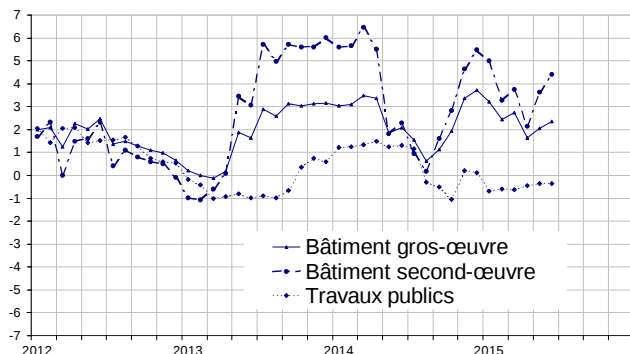
Source : Insee

Matériel

En juin 2015, les coûts du matériel se redressent dans le bâtiment second œuvre (+0,6 % après -0,2 %), du fait de la hausse des prix des machines-outils. Ils sont égaux dans les travaux publics.

Coût du matériel

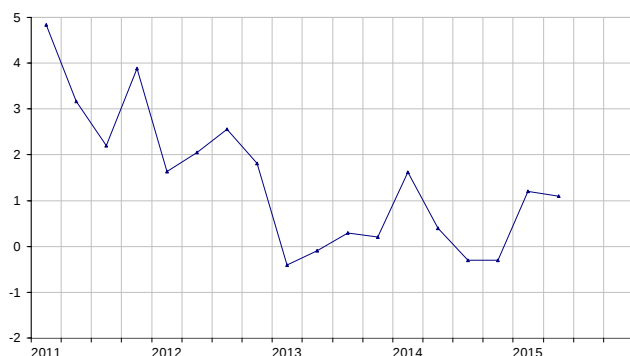
Glissement annuel en %



Source : Insee

Coût du travail dans la construction

Glissement annuel en %



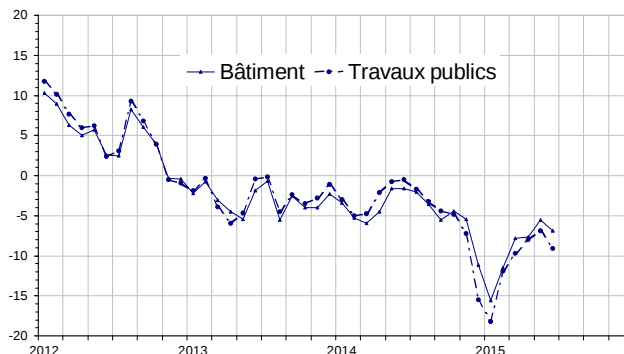
Source : Insee

Énergie

En juin 2015, le coût de l'énergie se replie dans le bâtiment (-1,3 % après +2,1 %, -6,9 % sur un an), répercutant la baisse des prix du gazole. Il décroît un peu plus dans les travaux publics (-1,6 % après +1,3 % ; -9,1 % sur un an), du fait d'une nouvelle baisse du cours du fioul lourd.

Coût de l'énergie

Glissement annuel en %



Source : Insee

Révision des indices de coût de production dans la construction

En points

		Mar. 15	Avr. 15	Mai 15
F	Construction	///	- 0,3	+ 0,1
41.2	Construction de bâtiments	///	- 0,2	///
42	Génie civil	///	- 0,1	///
43	Travaux de construction spécialisés	///	- 0,3	///

/// : évolution non révisée

Note de lecture : l'évolution des coûts de production dans la construction entre mars et avril 2015 publiée en juillet 2015 à +0,1 % est désormais estimée à -0,2 %, soit une révision à la baisse de 0,3 point, en cohérence avec la publication des dernières valeurs de l'indice du coût du travail.

Source : Insee

Pour en savoir plus :

Définition

Les indices des coûts de production dans la construction sont des indices statistiques composites, agréant des indices de coûts par postes de charges. Ces indices sont révisables. Ils servent essentiellement à la comptabilité nationale et aux analyses macroéconomiques.

Méthode de calcul

Les six postes de charges sont définis selon une démarche de comptabilité analytique « KLEMST » (K = capital pour « matériel », L = labour pour « travail », E = energy pour « énergie », M = materials pour « matériaux », S = services pour « frais divers », T = transport pour « transport »).

Chaque poste est lui-même constitué d'indices élémentaires de la statistique publique.

La composition des postes « matériel » est adaptée à la construction de bâtiments (gros œuvre), aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (second œuvre) et aux travaux publics respectivement. Le poste « matériel » des travaux de construction spécialisés dans le bâtiment neuf est une moyenne pondérée des postes « matériel » du gros œuvre et du second œuvre.

La composition des postes « matériaux » est spécifique à la construction de bâtiments, aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (rénovation), au génie civil et aux travaux spécialisés de travaux publics respectivement.

La composition du poste « énergie » est différente dans le bâtiment (gazole routier) et dans les travaux publics (gazole routier, gazole non routier, fioul lourd et électricité).

Les entreprises de bâtiment utilisent en général leur flotte de camions, alors que celles des travaux publics ont recours à des sociétés de transport de marchandises. De ce fait, les indices de transport des deux activités sont différents.

Les pondérations des postes et des indices élémentaires composant les postes sont fixes pendant la durée de la base.

Les indices et les postes de coûts sont agrégés selon une technique de Laspeyres base fixe, en base et référence 100 en 2010.

La dénomination « Bâtiment » regroupe les activités « 41.2 : Construction de bâtiment » et « 43 hors 43.1 et 43.21B : Travaux de construction spécialisés hors démolition, préparation des sites et travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

La dénomination « Travaux publics » regroupe les activités « 42 : Génie civil », « 43.1 : Démolition, préparation des sites » et « 43.21B : Travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) figurent sur la page web de cette publication : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=120>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1605](#)
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : 15 octobre 2015 à 12h00